

**DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 MAI 2016**

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 33
Pouvoirs : 3
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 03/05/2016

Le 9 mai 2016, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, en l'absence de Mr Bernard GRISON, Président, empêché, s'est réuni sous la présidence de Mme Brigitte COULON, 1^{ère} Vice-Présidente au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, André COLLON (remplace Christian BAISE), Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Pierre LUCIDOR (remplace Jean-Claude AUBERT), Raymond MOUSSY, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Jean-Claude AUBERT (remplacé par Pierre LUCIDOR), Christian BAISE (remplacé par André COLLON), Hubert BONNET (pouvoir Gaëlle LICHTLE), Jacky DUTRUC (pouvoir Noël CHEYNET), Bernard GRISON, Claude TRASSARD (pouvoir Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : Noël CHEYNET

OBJET : TRANSPORT – Marché relatif à l'exploitation des services de transports scolaires

En l'absence de M. Jean-Claude AUBERT, Vice-Président chargé de l'Aménagement de l'espace et des Transports, Mme Brigitte COULON, 1^{ère} Vice-Présidente, rappelle qu'au titre de sa compétence transports, la CCDSV organise les services de transports scolaires sur une partie de son territoire correspondant à l'ancienne CCSV. Les marchés de prestation de service pour l'exploitation de ces services arrivant à échéance en août 2016 d'une part, et les communautés de communes Saône Vallée et Porte ouest de la Dombes ayant fusionné au 1^{er} janvier 2014 d'autre part, une consultation par appel d'offres ouvert de niveau européen a été faite pour ces services de transports scolaires à partir de la rentrée de septembre 2016, sur les 19 communes de la CCDSV.

Cette consultation portait sur deux lots : lot 1 tranche ferme et lot 2 tranche ferme et une prestation supplémentaire éventuelle (PSE ou option) et 1 tranche conditionnelle.

Le coût total de l'exploitation de ces futurs services scolaires a été estimé à 600 000 € HT/an, soit environ 3.6 Millions d'euros pour six ans.

La consultation portait sur :

Lot 1 : Desserte des communes de Saint Jean de Thurigneux / Civrieux / Massieux / Parcieux / Reyrieux / Toussieux / Trévoux pour les établissements scolaires du lycée Val de Saône à Trévoux / le centre Sidoine à Trévoux et le collège Jean Compagnon à Reyrieux.

Ce lot ne comporte pas de tranche conditionnelle, ni de prestation supplémentaire éventuelle.

Lot 2 : Desserte des communes de Saint Didier de Formans / Saint Bernard / Sainte Euphémie / Misérieux / Saint Jean de Thurigneux / Toussieux / Reyrieux pour les établissements scolaires du lycée Val de Saône à Trévoux / du lycée Cibeins à Misérieux / le centre sidoine à Trévoux et le collège Jean Moulin à Trévoux

Ce lot comporte une tranche conditionnelle et une prestation supplémentaire éventuelle (option).

TC1 : Desserte des communes de Misérieux / Sainte Euphémie / Saint Didier de Formans / Saint Bernard / Ambérieux en Dombes / Rancé / Toussieux pour le lycée Val de Saône de Trévoux

PSE : Desserte des communes de Misérieux / Sainte Euphémie pour les établissements scolaires de centre Sidoine et le collège Jean Moulin de Trévoux

Trois entreprises ont répondu au lot 1 et deux entreprises au lot 2.

La commission d'appel d'offres du 9 mai 2016, précédant le conseil, a attribué le marché à la société « Autocars MAISONNEUVE » pour les deux lots 1 et 2 avec la PSE du lot 2. Le montant estimé du marché pour une durée de 6 ans est de 3 070 474.26 € HT décomposé comme suit :

- ✓ Lot 1 Tranche ferme : pour un montant estimé de 238 014 € HT/ an (variable selon le nombre de jours calendaires), soit un total 1 428 085.80 € HT sur 6 ans.
- ✓ Lot 2 Tranche ferme : pour un montant estimé de 253 000 € HT / an (variable selon le nombre de jours calendaires), soit un total 1 518 000 € HT sur 6 ans.
- ✓ Lot 2 PSE : pour un montant estimé 20 731.6 € HT/an, soit un total de 124 389.5 € HT sur 6 ans

La tranche conditionnelle 1 visant à assurer des services encore réalisés par le Conseil départemental de l'Ain pourra être levée ultérieurement, en fonction des discussions engagées avec ce dernier.

Ces marchés ont une durée de six ans et rentrent en vigueur à partir de la rentrée scolaire de septembre 2016 conformément aux calendriers de l'éducation nationale et prennent fin au terme de l'année scolaire 2021/2022.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à signer les marchés à intervenir avec la société « Autocars MAISONNEUVE » pour un montant estimé de :
 - 1 428 086 € HT sur 6 ans pour le lot 1
 - 1 642 388 € HT (tranche ferme 1 518 000 € HT et PSE 124 389 € HT) sur 6 ans pour le lot 2
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces se rapportant à ces deux marchés et notamment les avenants ultérieurs et tranches conditionnelles à lever.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 09/05/2016



Le Président,
Bernard GRISON

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20160509-2016C46-TR
Affichage le :

- 6 JUIN 2016